

académie
Amiens



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme

éducation
nationale



Inspection de
l'Éducation nationale
information et orientation

HD/AM - 16.057

Dossier suivi par
Camille Bréant
☎ 03 22 71 25 15

Fax
03 22 82 37 68

Mél.
pole-affectation@ac-amiens.fr

20 Boulevard d'Alsace Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 24 février 2016

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des Services
de l'Éducation nationale de la Somme

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs d'école élémentaire
s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale de
circonscription

Objet : Edition du volet 1 dans Affelnet 6^{ème}.

Vous avez identifié les élèves susceptibles de rentrer au collège à la rentrée de septembre 2016 dans BE1D.

Ce repérage permet d'exporter l'ensemble de ces élèves vers l'application Affelnet 6^{ème}, outil d'aide à l'affectation des élèves en classe de 6^{ème} dans le cadre d'une procédure informatisée.

Il vous appartient dès le lundi 07 mars 2016 d'éditer les fiches de liaison volet 1 depuis l'application Affelnet 6^{ème} et de les diffuser aux familles pour vérification (adresse à la rentrée 2016).

Pour cela, il vous suffit de vous connecter, via le portail ARENA, à l'application Affelnet 6^{ème}.

Chaque famille doit vous rendre le volet 1 vérifié, signé et éventuellement corrigé. Vous devez alors effectuer les éventuelles corrections dans l'application Affelnet 6^{ème} pour le mercredi 16 mars 2016, date à partir de laquelle vous pourrez éditer le volet 2 pour le recueil des vœux d'affectation de la famille.

J'attire votre attention toute particulière sur une nouveauté Affelnet 6^{ème} : l'évolution de l'application dans le cadre de la loi "silence vaut accord".

Un accusé réception est généré à l'édition du volet 2. **La date de retour du volet 2 est à écrire sur ce document**, soit la date de réception de la demande de dérogation. Il est impératif de respecter les dates prescrites pour l'édition du volet 2.

La circulaire relative à l'affectation en classe de 6^{ème} dans un collège public, accompagnée de ses annexes et précisant l'ensemble des démarches à suivre, vous parviendra fin mars 2016.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour la réussite de cette opération et vous en remercie.


Yves DELECLUSE